

Délibération du Conseil Municipal

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Ville de Saint-André

L'An Deux Mille Vingt, le vingt-deux septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT ANDRE s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Nombre de membres en exercice : 33

Etaient Présents :

Elisabeth MASSE, Jean-Pierre EURIN, Pascale LAHOUSTE, Olivier LECOINTE, Joséphine FARINEAUX, Nicolas LE NEINDRE à partir de la question 1/1, Claude WASILKOWSKI, Pascal THIBAUT, Danielle SENECHAL, Didier PARSY, Michel HUYLEBROECK à partir de la question 0/3, Laurent GOVAERT, Marie MARCHAND, Louis-Marie HARDY, Martine DURIEUX, Véronique TAVERNIER, Lydie YAP, Delphine MISZTAL, Serge GOSTIJANOVIC, Céline SEGUIN, Cédric ANDRE, Julie HENNEBELLE, Sébastien LEBLANC, Carmen GONZALEZ RUIZ, , Esteban GARCIA, Isabelle COLNENNE, Guillaume MONCEAUX, Loïc LEBEZ, Myrtille MAERTEN, Déborah ANDRE, Cyprien RICHER.

Ont donné procuration :

Nicolas LE NEINDRE	à	Olivier LECOINTE jusqu'à la question 0/3
Michel HUYLEBROECK	à	Elisabeth MASSE jusqu'à la question 0/2
Régis LOGIER	à	Martine DURIEUX
Louis CRUCHET	à	Didier PARSY

Etait absent :

Secrétaire de Séance : Carmen GONZALEZ RUIZ

QUESTION N°3/11

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION « LES AMIS DE DORMAGEN – NIEVENHEIM »

A l'occasion du renouvellement de l'Equipe Municipale et conformément aux statuts de l'association « Les Amis de Dormagen - Nievenheim », il convient de désigner neuf représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de cette association.

Il est donc décidé de désigner :

- Elisabeth MASSE
- Michel HUYLEBROECK
- Didier PARSY
- Louis CRUCHET
- Claude WASILKOWSKI
- Pascale LAHOUSTE
- Danielle SENECHAL
- Marie MARCHAND
- Isabelle COLNENNE

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ



Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Elisabeth MASSE